

Droit local / Conseil constitutionnel

Le repos dominical préservé

Le dossier du travail du dimanche a été rouvert par une entreprise de Fénétrange, en Moselle (*). Le Conseil constitutionnel a tranché en faveur du droit local.

imprimer envoyer commenter partager :

L'article L.3134-11 du code du travail interdisant à certains commerces d'ouvrir le dimanche, même en l'absence de salariés, est conforme à la constitution française. La société Somodia, qui avait déposé un pourvoi en cassation, après avoir été déboutée par la cour d'appel de Metz, n'a donc pas obtenu gain de cause.

Égalité de traitement entre les entreprises

La question prioritaire de constitutionnalité (QPC) examinée le 19 juillet par le Conseil constitutionnel - en l'absence d'Hubert Haenel, en vertu du règlement interne l'invitant à ne pas siéger ce jour-là - plaide en faveur du droit local dans les trois départements.

Le Conseil constitutionnel a en effet estimé qu' « en maintenant l'interdiction de procéder à une exploitation industrielle, commerciale ou artisanale dans les lieux de vente prévue à l'article L.3134-11 du code du travail, le législateur assure l'égalité entre les établissements d'une même profession, au regard des conséquences économiques de l'obligation de repos dominical et des jours fériés ».

Une décision historique

En outre, le droit local ne contrevient pas à « la liberté d'entreprendre, qui découle de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 », ni au « dixième alinéa du préambule de 1946, qui dispose que la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement ».

Les deux arguments phares défendus par la société requérante ont donc été rejetés.

C'est la première fois qu'une QPC « pose la question de la conformité à la constitution de l'existence d'un droit local propre au Bas-Rhin, au Haut-Rhin et à la Moselle », selon les services de presse du Conseil constitutionnel.

La décision d'hier, qui écarte la question de l'atteinte à l'égalité entre les départements français, est donc en quelque sorte historique. Le délibéré a été pris par le Conseil constitutionnel jeudi 4 août dans une séance présidée par Jean-Louis Debré, et rendu public hier.

La CFTC, par la voix de son président confédéral, Jacques Voisin, s'est félicitée de cette décision. Selon l'AFP, pour cette organisation syndicale, « la sauvegarde de l'histoire et des cultures régionales participent à l'attractivité de nos territoires et à la légitime diversité de notre pays ».

ARTICLES LES PLUS...

LUS COMMENTÉS

Objectif CFA
«Les bases du club sont saines»
Qui en renfort ?
Attention au tunnel
Questions pour un redressement

DERNIERS COMMENTAIRES

je viens de lire les différentes interventions de Mr Skyflight. Pour expliquer les malheurs de la France et même du monde ...

Pierre kiroul | 05/08/2011 | 18:15

RE: ah le hongrois !!!

Humour bolchévique je suppose, tout avoir et ne rien faire....

doubts126 | 05/08/2011 | 17:08

On pourrait même dire ...

que la consigne venait de bien plus haut !

sasufi | 05/08/2011 | 16:49

RE: Tout est dit

berenice52@ Vous devriez envoyer le décret de jospin qui, selon vous, a supprimé ce tribunal arbitral au gouvernement parce...

skyflight | 05/08/2011 | 16:17

ah le hongrois !!!

j'en connais un qui pille la France depuis 4 anset pourtant il court toujours !!

Pierre ROBES | 05/08/2011 | 14:03

**Envie d'une maison tendance**

Ligne ORIGINE : des maisons tendances à prix maîtrisé, optimisées pour de haute performance énergétique.

Découvrez nos Maisons Origine
Découvrez nos offres du Bas-Rhin**Découvrez les nouveaux Duplex-Jardin**

Mieux qu'un appartement un duplex comme une maison ! Découvrez aussi nos duplex basse consommation.

Achat Maison Neuve
Achat Maison Alsace**VERTE VALLÉE*****Hôtel Restaurant Spa
Bienvenue à MunsterDécouvrez toutes nos offres de séjours
www.vertevallee.fr

(*) DNA du 20 juillet.

PUBLICITÉ

**Banque Internationale**

HSBC Premier facilite votre installation et celle de votre famille à l'étranger

» Cliquez ici

**Tu peux devenir TRADER!**Grâce à des cours personnalisés et à 50 000€ virtuels, XFOREX vous fait REUSSIR!
Inscrivez-vous!

» Cliquez ici

**Un Bébé Un Arbre a 20 ans**

Encouragez les Laboratoires Guigoz à planter plus d'arbres en semant une photo de votre bébé !

» Cliquez ici

**Leader Assurance 2roues**

Avec AMV, calculez votre tarif en ligne pour une assurance immédiate.

» Cliquez ici

**DOMIAL, votre partenaire logement en Alsace**Location - Vente
Aide au logement

www.domial.fr

ABONNEMENTS

- Toutes les offres web et PDF
- Toutes les offres papier

LES VIDÉOS

Humidité festive

A LIRE AUSSI

06/08/2011 02:01